

# Spot

## Médecines complémentaires: conséquences de la votation du mois de mai

Sans grande surprise, le peuple et les cantons ont accepté au mois de mai l'article constitutionnel sur les médecines complémentaires. A présent, le Parlement – dans le cas d'un référendum, le peuple suisse donnera également son avis – doit décider de quelle manière intégrer les médecines complémentaires dans le système de la santé et dans le catalogue des prestations de l'assurance de base. Ces décisions ne se prennent pas du jour au lendemain.

Visana vous offre, avec les assurances complémentaires «Médecine complémentaire» et «Basic», une protection d'assurance solide pour les traitements de médecines complémentaires; et ce, indépendamment des décisions du Parlement. Votre agence vous conseillera volontiers. Vous trouverez de plus amples informations sur [www.visana.ch](http://www.visana.ch) > Assurances complémentaires > Médecine complémentaire

## Attention aux conseillers/ères soi-disant neutres!

Ces dernières semaines, nous avons reçu plusieurs appels de personnes assurées inquiètes d'avoir été approchées par des conseillers/ères soi-disant neutres. Nous vous recommandons une prudence toute particulière. Si vous avez des questions au sujet de votre protection d'assurance, votre agence vous répondra volontiers. Elle vous expliquera entre autres de quelle manière optimiser vos primes.



## Des visages rayonnants au deuxième camp d'été YB

Les BSC Young Boys ont organisé pour la deuxième fois les cinq jours de camp d'été YB, sur l'Allmend à Berne. Pour 400 filles et garçons passionnés de foot, cela a été un événement sportif inoubliable. Les 25 gagnantes et gagnants du concours paru dans le «VisanaFORUM» 2/09 y ont également participé. Pour ce concours, Visana avait organisé le tirage au sort des dernières places libres, en sa qualité de sponsor de cet événement destiné à la relève.

Les 400 jeunes gens, âgés entre 9 et 14 ans, ont été pris en charge par des entraîneurs qualifiés. Ainsi, Marcel Lauper, spécialiste en informatique de Visana (voir photo du haut: deuxième rangée à partir du bas, tout à gauche), a transmis sa grande expérience d'entraîneur de la relève aux joueuses et aux joueurs, durant son temps libre. La visite de la 1<sup>ère</sup> équipe des Young Boys et du roi des gardiens de but, Seydou Doumbia, a représenté le point fort pour les petits footballeurs en herbe. En effet, en leur confiant ses astuces et en signant des autographes, le célèbre gardien de but a fait rayonner leurs visages de bonheur.



### Réduction de prime et prestations complémentaires

Si vous avez un revenu modeste, vous avez probablement droit à un subside de l'Etat sur votre prime d'assurance-maladie de base: la réduction individuelle de prime. Vous avez peut-être aussi droit à des prestations complémentaires (PC). Renseignez-vous auprès de l'agence AVS de votre commune de domicile ou auprès de l'administration cantonale. Le prochain numéro de VisanaFORUM (4/09) vous expliquera comment faire valoir votre droit à la réduction individuelle de prime.